

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1214>



Fin octobre 2005 : où en est-on du Plan d'urgence pour l'Ecole dans l'Yonne ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 30 octobre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

- 50% des jeunes formés au niveau Bac plus 2
- 70% des jeunes au niveau Bac
- 100% des jeunes diplômés

Tels étaient les objectifs mis en avant lors du « fameux » débat sur l'école en 2003-2004.

Nous savons combien nous en sommes loin dans l'Yonne et nous pouvons affirmer qu'en deux ans, rien n'a été fait pour améliorer la réussite des élèves.

Pour ceux qui ne se souviennent plus du début du feuilleton :

Début février 2005 : l'inspection générale de l'Education publie un rapport sur l'état du système scolaire dans l'académie de Dijon et, fait très rare, consacre un chapitre entier de ce rapport à un département : le nôtre. La raison en est simple : la situation de l'école dans l'Yonne est particulièrement mauvaise et les IG recommandent de prendre des mesures rapides « pour sortir l'Yonne de son ornière » (Cf : plus bas)

Rentrée des vacances d'hiver : première entrevue de la FSU 89 avec le recteur. Nous lui présentons des propositions pour améliorer le système scolaire tant dans le 1er degré (10 propositions du SNUipp 89) que dans le second degré (propositions du SNES 89 diffusées à tous les collègues avec les extraits les plus significatifs du rapport).

Depuis et jusqu'en juin 2005, nous avons rencontré, pour obtenir leur soutien ou leur porter nos propositions : le Président du Conseil général, le cabinet du ministre de l'éducation, à nouveau le recteur et l'ancien IA. Nous avons alerté les médias sur la situation de l'école dans l'Yonne, les parents d'élèves et un article devrait paraître prochainement dans l'US.

Car, quand même, ce qui est formidable dans cette affaire, c'est que le rapport des IG dit exactement ce que nous avons seriné pendant des années aux diverses autorités administratives qui nous riaient alors au nez.

Désormais, plus personne ne rigole et c'est tant mieux : il était grand temps !

Rappel : Une des préconisations du rapport des Inspecteurs Généraux (extrait de la page 109)

« Au niveau des moyens, tendre vers une discrimination positive et significative : pour le 1er degré comme pour le 2nd, l'académie ne peut guère agir seule par les moyens, pour « sortir l'Yonne de l'ornière », au moins sur les court et moyen termes (c'est-à-dire en l'état actuel de l'offre de formation et probablement, aussi, du réseau d'éducation prioritaire).

Les marges de manœuvre actuelles sont faibles, bien que potentiellement significatives. Les redéploiements à la marge ne suffisent pas.

Des décisions de fond s'imposent qui pourraient constituer un axe majeur de la contractualisation avec l'administration centrale. Celle-ci, pour sa part, et sur la durée du contrat, s'engagerait sur le principe d'une aide «

relais » et fléchée pour la « remise à flot » de l'Yonne. »

Nos interventions récentes :

– Le SNES-Yonne a été reçu par le nouvel Inspecteur d'Académie le **9 septembre** et par le nouveau recteur le **28 septembre**.

– Nous les avons de nouveau rencontrés dans les comités techniques paritaires (**le 23 et le 29 septembre, le 14 octobre**)

– L'Inspecteur d'Académie a invité le **13 octobre** les partenaires de l'école dans l'Yonne à une « table ronde ». Nous y étions (cf. *compte rendu dans l'article "Table Ronde à l'IA 89 sur le Plan d'urgence pour l'Ecole dans l'Yonne"*).

– Nous avons participé au développement du collectif « L'école que nous voulons dans l'Yonne » (dernières réunions les **7 septembre et 12 octobre**) qui va demander à un laboratoire universitaire de mener une recherche sur les causes profondes de la faible réussite des élèves dans notre département.

– Le **15 novembre**, nous serons dans la délégation FSU reçue par le recteur et poserons de nouveau la question du Plan d'urgence pour l'Yonne

Le SNES 89 considère essentiel de lier interventions auprès des décideurs et mobilisations des collègues. Ainsi la grève du 24 novembre, spécifique au second degré, sera l'occasion de rejeter le décret sur les remplacements mais aussi de rappeler la nécessité du plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne.

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré